

Nouvelles de l'ART



www.art.cm

Magazine d'informations de l'Agence de Régulation des Télécommunications

N° 073 • Juillet-Août-Septembre 2024

Qualité de service (QoS)

LE RÉGULATEUR FACE AUX DÉFIS

- À travers l'inspection des sites des opérateurs, des échanges avec des partenariats stratégiques nationaux et internationaux, l'ART s'attèle à relever le défi de l'optimisation des réseaux et services des communications électroniques au Cameroun.





«Il est indispensable que nous fassions davantage pour intégrer les progrès du numérique dans le fonctionnement de nos services publics et de notre économie. La société digitale qui s'annonce n'attendra pas les retardataires.»

S.E Paul BIYA

Président de la République du Cameroun
Message à la Nation, le 31 décembre 2018





Chief Dr. Joseph DION NGUTE
Prime Minister, Chief of Government



Pr Justine DIFFO née TCHUNKAM
Présidente du Conseil d'Administration
de l'ART



Pr Philémon ZOO ZAME
Directeur Général de l'ART



Minette LIBOM LI LIKENG
Ministre des Postes
et Télécommunications



Louis Paul MOTAZE
Ministre des Finances



ZOURMBA ABOUBAKAR
Directeur Général Adjoint de l'ART

7 Editorial

Actions ciblées pour une Régulation performante

Par Pr Philémon ZOO ZAME, DG de l'ART

10-13 ■ Le Directeur Général de l'ART en tournée des services

Pour des services déconcentrés efficaces

14-15 ■ DTMS 2024 graduation

17 professionnels earn Diploma's in Telecommunications Management Studies



16-17 ■ Qualité de service

L'ART en action pour optimiser



26 ■ Colloque Mondial des Régulateurs 2024 de l'UIT

L'ART, pour des technologies transformatrices

Nouvelles de l'ART

Directeur de la Publication
Pr Philémon ZOO ZAME

Conseil Éditorial
Aboubakar ZOURMBA
Charles KOUAGUE

Rédacteur en Chef
Jeanne Irène EDZEME NKODO

Secrétariat de Rédaction
Jeanne Irène EDZEME NKODO

Comité de Rédaction
Jeanne-Irène EDZEME, Ange AKOULOZE, Linda NEH
NGOBESING, Eric-Serge MAYE ANGOUAND, Léonce
MBONDY, Eugénie MBORO, Anna Tita NGAMNDAP,
Stephanie KOTTY, Kader Ben ZAKI, Henri MPONDO,
Gerald NANJI EYAMBE

Traduction
Aline AMBANO NJOH

Création graphique & Mise en page
Dominique BELING NKOUNBA

Photos
Yvan Rodrigue EROUME À BABAN

Impression
Granix SARL

18-19 ■ Éclairage

Jean Christian Naah Owona,
Directeur des Licences
de la Concurrence
et de l'Interconnexion/ART



«Les opérateurs de téléphonie mobile doivent mettre à niveau le dimensionnement de leurs réseaux, notamment dans les composants réseaux d'accès radio et réseaux de transmission»

25 ■ Statistical Data 2023

A job well done!

28 ■ Coopération numérique sino-africaine

Des avancées majeures et des défis persistants



Actions ciblées pour une Régulation performante



Pr Philémon ZOO ZAME
Directeur Général de l'ART
Director General of TRB

La constante évolution technologique et structurelle enregistrée dans le domaine des communications électroniques contribue à accroître l'offre de produits et services de communications électroniques au profit des consommateurs, avec un effet notable sur la dynamique des usages, qui engendre de fortes attentes de la part des consommateurs. Le suivi des performances de qualité de service offertes par les opérateurs de réseaux de communications électroniques ouverts au public et le renforcement des dispositifs de protection des consommateurs sont aujourd'hui des défis cruciaux pour le

régulateur des télécommunications. De ce fait, des actions majeures ont été menées, tant à l'échelle nationale qu'internationale, visant à la relève optimale de ces défis cruciaux dans l'optique de garantir le développement harmonieux des activités de communications électroniques. La tournée des services effectuée du 10 juillet au 7 août 2024 dans les quatre (04) délégations régionales et certains postes de contact a permis de mieux comprendre le fonctionnement de ces structures et leurs difficultés opérationnelles en vue de faciliter la prise de décisions pouvant concourir à l'amélioration notable de leurs performances à court et moyen terme.

Corrélativement, la visite de travail auprès des opérateurs de télécommunications; MTN Cameroon, Orange Cameroun et CAMTEL, a permis de mieux apprécier les causes et impacts de la dégradation continue de la qualité de service, de connaître l'état actuel des réseaux d'opérateurs et l'évaluation rigoureuse des engagements des opérateurs a permis de rechercher des solutions pragmatiques face aux attentes des consommateurs. Un accent particulier est mis sur les infrastructures passives, essentielles pour la transmission des signaux et la connectivité des réseaux, dont la priorité est fortement recommandée par le régulateur aux opérateurs. Ces

éléments stratégiques permettent non seulement de réduire les coûts, mais aussi d'améliorer la couverture réseau, conformément au cadre légal. En ce troisième trimestre de l'année 2024, la participation de l'ART au Colloque mondial des régulateurs GSR-24 du 1er au 4 juillet 2024 à Kampala en Ouganda a également constitué une opportunité précieuse de partage des bonnes pratiques entre régulateurs, sur des axes de régulation technique, économique et juridique. Ce qui devrait contribuer à l'actualisation de certains dispositifs pratiques de régulation mis en œuvre au sein de l'ART. Aussi, la contribution de l'ART au neuvième Sommet du FOCAC sur la coopération sino-camerounaise, tenu à Pékin en Chine du 04 au 06 septembre 2024, a permis de présenter les nombreuses opportunités d'affaires offertes dans le secteur des télécommunications et TIC du Cameroun à des entreprises chinoises du numérique, notamment en matière de développement des infrastructures de communications électroniques, telles que la fibre optique et de transformation numérique du Cameroun. Une vision claire et une action concertée sont les leviers de l'ART pour surmonter ces défis, assurer une régulation exemplaire et garantir une qualité de service optimale, transformant ainsi le paysage des télécommunications au bénéfice de tous les Camerounais.

Tailor-made Initiatives for Effective Regulation

The continuing technological and structural developments in the electronic communications industry have been instrumental in broadening the range of electronic communications products and services available to consumers, with a significant impact on the evolution of usage patterns and the consequent high consumer expectations. Key challenges for the telecoms regulator are now to monitor the quality of service provided by operators of public electronic communications networks and to strengthen consumer protection mechanisms. Accordingly, major initiatives have been taken at both national and international level to address these challenges to ensure the smooth development of electronic communications activities. Working visits to the four (4) Regional Delegations and some Contact Points from 10 July to 7 August provided a better understanding of their functioning and operational difficulties. This will help in

taking decisions to significantly improve their performance in the short and medium term. Similarly, the working visit to the telecommunications operators MTN Cameroon, Orange Cameroun and CAMTEL provided an opportunity to take stock of the causes and consequences of the constant deterioration in the quality of service and to gain an insight into the current state of the operators' networks. The rigorous assessment of the implementation of the operators' commitments also paved the way for the search for pragmatic solutions to consumers' expectations. The regulator therefore stressed the importance of passive infrastructure, which it urged operators to prioritise as critical for signal transmission and network connectivity. Such strategic elements make it possible not only to reduce costs, but also to increase network coverage, as required by the regulation. In this third quarter of 2024, TRB's participation in the Global Symposium

for Regulators GSR24 held in Kampala, Uganda, from 1 to 4 July 2024, has also provided valuable input on best practices among regulators in the areas of technical, economic and legal regulatory. This should help to refine certain practical regulatory mechanisms implemented within TRB. In addition, TRB's contribution to the 9th FOCAC Summit on China-Cameroon Cooperation, held in Beijing, China, from 4 to 6 September 2024, also enabled the presentation to Chinese digital companies of the many business opportunities available in Cameroon's telecommunications and ICT sector, particularly in the development of electronic communications infrastructure such as fibre optics and Cameroon's digital transformation. With a well-defined vision and coordinated action as its performance levers, the TRB is committed to meeting the many challenges, ensuring consistent regulation and high standards of service, thereby changing the face of the telecommunications landscape for the benefit of all Cameroonians.



Le Directeur Général de l'ART en tournée des services

Pour des services déconcentrés efficaces



Dans un effort sans précédent pour maximiser le fonctionnement des services déconcentrés de l'Agence de Régulation des Télécommunications, le directeur général, Pr Philémon ZOO ZAME, accompagné de ses collaborateurs, a entrepris une tournée à travers les représentations territoriales de l'ART.

Par Eric-Serge MAYE ANGOUAN'D

Cette mission, réalisée du 10 juillet au 7 août 2024, a conduit le patron de la régulation sectorielle dans plusieurs villes, dont Garoua, Bafoussam, Douala, Yaoundé et Ebolowa, avec pour objectif de diagnostiquer les défis rencontrés et de proposer des solutions adaptées. L'accent a été mis sur l'identification et la mobilisation des leviers utiles pour renforcer les performances de l'Agence.



GAROUA

Point de départ d'une tournée mémorable

Le point de départ de cette tournée de travail a été Garoua, troisième ville du Cameroun. Le directeur général et son équipe y ont rencontré les responsables et le personnel de la délégation régionale ART du Nord, Extrême-Nord et Adamaoua. Des

réunions de travail ont permis de faire le point sur la gestion du personnel, et le directeur général a insisté sur l'importance d'optimiser les contrôles techniques et d'améliorer l'activité de recouvrement. Il a également, non sans avoir fait effectuer une

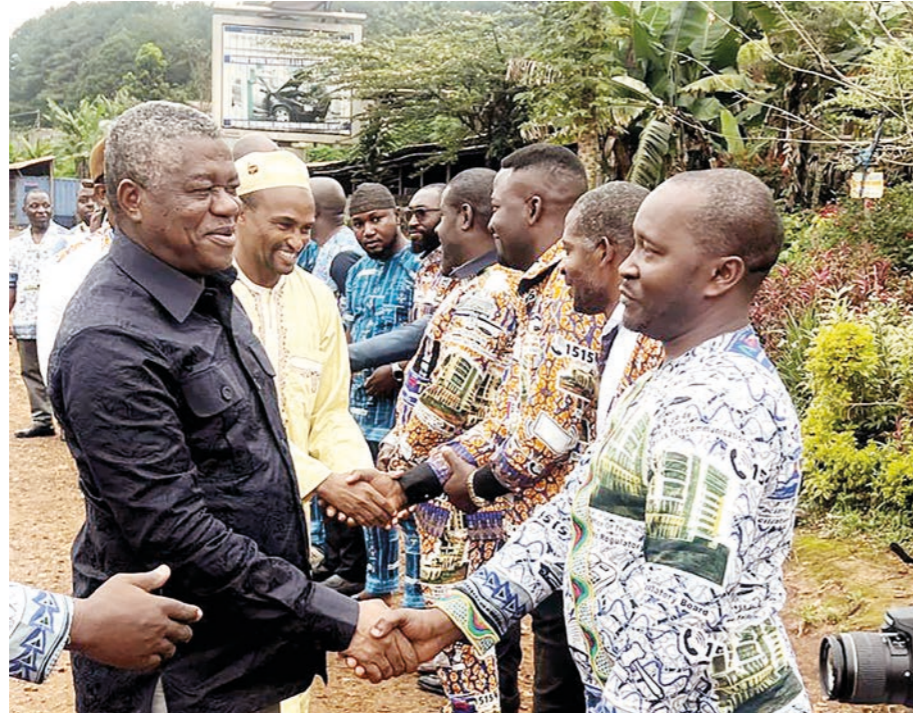
visite de courtoisie au Lamidat de Garoua, rencontré des personnalités locales, notamment le gouverneur de la Région du Nord, Jean Abate Edji, pour discuter des défis liés à la qualité de service.



BAFOUSSAM

Evaluation of projects and Capacity Building

At the Bafoussam Contact Point, attached to the TRB North West and West Regional Delegation, discussions focused on the evaluation of regional projects and capacity building. Working groups were set up to develop concrete solutions to the problems identified, including in the area of human resources, infrastructure and technical assignments. Staff were encouraged to demonstrate resilience in such a challenging environment, particularly with the security crisis in the North West Region.



DOUALA

Diagnostic des ressources et du patrimoine de l'ART

À Douala, capitale économique du pays, le directeur général a évalué les ressources humaines et le patrimoine de l'ART. La visite des locaux de la délégation régionale ART du Littoral et Sud-Ouest, ainsi

que des sites stratégiques comme la station côtière de Bonanjo et le projet TCI de Bonabériil, a permis de dresser un état des lieux complet. Des recommandations ont été formulées pour améliorer l'efficacité

des services. En marge, le Directeur Général a été solennellement reçu au siège du Ngondo par une dizaine des membres du bureau exécutif et accueilli en tant que «fils du Ngondo».



YAOUNDÉ ET EBOLOWA

Focus sur les préoccupations du personnel et la mise en valeur des sites acquis par l'ART

La tournée s'est achevée par des visites à Yaoundé et Ebolowa. À Yaoundé, des échanges ont permis au directeur général de clarifier sa vision pour l'ART et de recueillir les préoccupations du personnel. À Ebolowa, les discussions ont porté sur la mise en valeur des sites acquis par l'ART et la consolidation des travaux précédemment réalisés.



QUE RETENIR ?

Cette tournée a permis une évaluation rigoureuse des services déconcentrés de l'ART et a renforcé les liens entre la direction générale et le personnel en régions. Les activités parallèles ont réaffirmé l'engagement social et le soutien du directeur général

au projet de développement économique du Chef de l'État, Son Excellence Paul BIYA, dont les piliers demeurent, entre autres, la gouvernance, l'innovation, la cohésion sociale et l'unité du pays. Les recommandations issues de cette mission orientent les actions futures

pour optimiser la performance et la qualité des services de l'ART, avec pour objectif de répondre favorablement aux diverses attentes vis-à-vis du Régulateur et de faire face aux défis croissants du domaine des communications électroniques au Cameroun.



DTMS 2024 graduation

17 professionals earn Diploma's in Telecommunications Management Studies

Organised by the Commonwealth Telecommunications Organisation (CTO) in collaboration with the Telecommunications Regulatory Board (TRB) and Cameroon Telecommunications (CAMTEL), the event was presided over on August 28th, 2024, by the Minister of Posts and Telecommunications, Minette Libom Li Likeng.



The entire telecommunications family in Cameroon gathered at the Platinum building for the DTMS 2024 graduation and diploma ceremony on August 28th, 2024. Secretary General of the CTO, Bernadette Lewis, attended the ceremony to personally award diplomas to the 17 graduates from the Ministry of Posts and Telecommunications, CAMTEL, and TRB. This marked a significant step following the first ever digital week in Africa, held in Cameroon in October 2023, which emphasized the need for enhanced skills in the sector. The Minister congratulated the graduates for their dedication, highlighting the importance of their newly acquired skills in driving growth within their organizations and the telecommunications sector.



The Secretary General of the CTO, Bernadette Lewis, noted that the DTMS course had provided a strong foundation in understanding evolving telecom technologies and their impact. Professor Philemon Zoo Zame, Director General of TRB, praised the initiative, acknowledging the role of the CTO in training 17 young Cameroonians. He assured continued collaboration with the CTO for future capacity building.



The event, marked by a blend of color and symbolism, saw Aboh Cheng Rachel from CAMTEL emerge as the best graduating student. It was attended by top management from TRB, the Ministry of Posts and Telecommunications, Minette Libom Li Likeng, the Director General of Cameroon Telecommunications-CAMTEL, Mrs Yah Sunday Achidi and other stakeholders such as Professor Jean Emmanuel PONDI, Rector of the ICT University.

Graduates proudly displayed their diplomas, confirming their potential as future telecom managers. The ceremony also appreciated the contributions of Dr. Winfred Mfuh, the lead trainer. This program, initially developed when Cameroon was a development partner in charge of training on the CTO's executive committee, has now evolved into an accredited diploma issued by the United Kingdom Telecommunications Academy (UKTA).

Gerald NANJI EYAMBE



N° 0000009 /ART/DG.

Yaoundé, le 11 SEPT 2024

COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) informe l'opinion publique qu'il a été relevé, depuis quelques jours, une dégradation continue de la qualité des services de communications électroniques mobiles offerts par les opérateurs de téléphonie mobile MTN Cameroon, ORANGE Cameroun et CAMTEL aux abonnés de leurs réseaux 2G/3G/4G.

A cet effet, il ressort à l'issue des contrôles effectués par les équipes de l'ART que cette perturbation est causée par une offre insuffisante en énergie électrique telle que constatée dans leurs réseaux actuels et la difficulté d'approvisionnement des différents sites techniques des opérateurs d'infrastructures passives en carburant, surtout dans nos grandes métropoles, d'une part, et d'autre part, les multiples ruptures des câbles à fibres optiques sur certains segments du réseau national.

Actuellement, les équipes techniques des opérateurs MTN Cameroon et ORANGE Cameroun sont à pied d'œuvre, sur le terrain, en relation avec CAMTEL, pour assurer le rétablissement, dans les plus brefs délais, des conditions optimales de fonctionnement de leurs réseaux de communications électroniques ouverts au public.

En tout état de cause, l'ART a reçu du Gouvernement des instructions pour réaliser un audit opérationnel du réseau national à fibres optiques de CAMTEL. Bien que cette opération soit encore en cours, les premiers résultats de l'audit montrent que cette infrastructure nationale à fibres optiques est dans un état de dégradation continue, et les conditions actuelles de sa maintenance sont à réévaluer.

Fort de ce constat, les Pouvoirs Publics sont déterminés à procéder non seulement à l'amélioration des conditions de maintenance du réseau national, mais aussi à sa réhabilitation et à son extension dans l'optique de meilleures performances.

Enfin, il est important de souligner que l'ART assure un suivi actif de la mise en œuvre des plans annuels d'investissements des opérateurs visant à étendre la couverture réseau et à offrir une meilleure qualité de service aux consommateurs, sur toute l'étendue du territoire national. /-



Réguler c'est faciliter

N° 0000009 /ART/DG.

Yaoundé, le 11 SEPT 2024

COMMUNIQUÉ

The Director General of the Telecommunications Regulatory Agency (TRB) informs public opinion that there has been a continuous deterioration in the quality of mobile electronic communications services offered by the mobile telephone operators MTN Cameroon, ORANGE Cameroon and CAMTEL to subscribers of their 2G/3G/4G networks.

After a series of controls carried out by the TRB team, it appears that this disruption is caused by an insufficient supply of electrical energy as observed in their current networks and the difficulty of supplying the various technical sites infrastructure operators with fuel, especially in our major cities, on the one hand, and on the other hand, the multiple breaks in fibre optic cables on certain segments of the national grid.

Currently, the technical teams of the operators MTN Cameroon and ORANGE Cameroon are working in the field, in conjunction with CAMTEL, to ensure the restoration, as soon as possible, of optimal operating conditions for their electronic communications networks open to the public.

The TRB has received instructions from the Government to carry out an operational audit of CAMTEL's national fibre optic network. Although this operation is still ongoing, the initial results of the audit show that this national fibre optic infrastructure is in a state of continuous degradation, and the current conditions of its maintenance need to be reassessed.

With this in mind, the public authorities are determined not only to improve maintenance conditions for the national network, but also to rehabilitate and extend it with a view to enhancing performance.

Finally, it is important to underline that TRB actively monitors the implementation of operators' annual investment plans aimed at extending network coverage and offering better quality of service to consumers, throughout the national territory.



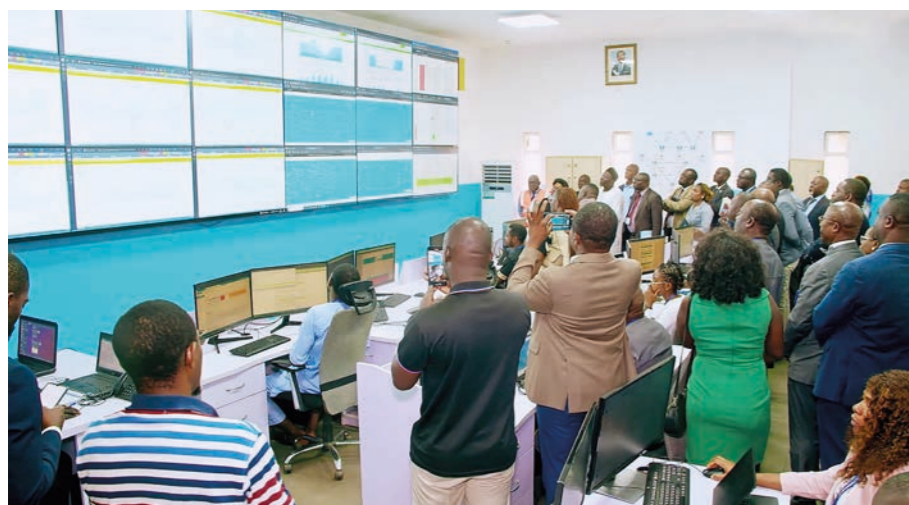
Réguler c'est faciliter



Qualité de service

L'ART en action pour optimiser

Pour donner suite à la situation de dégradation continue de la qualité de service observée sur l'étendue du territoire au cours de la première quinzaine du mois de septembre 2024, l'ART, après avoir publié un communiqué pour éclairer l'opinion publique, a effectué une descente à Douala, sous la conduite de Monsieur le Directeur Général, le Professeur Philémon ZOO ZAME, du 23 au 27 septembre 2024, suivie d'une autre descente à Yaoundé.



Ces visites de travail auprès de l'opérateur d'infrastructures passives IHS Cameroon et des opérateurs de téléphonie mobile MTN Cameroon et Orange Cameroun puis de CAMTEL avaient pour but, de manière globale, d'analyser les causes des perturbations des réseaux de communication électronique et d'apprécier les dispositions pratiques prises par les opérateurs pour corriger les dysfonctionnements relevés.

De manière spécifique, elles visaient à mieux apprécier les conditions d'exploitation des réseaux et de supervision de la qualité de service ; à connaître l'état actuel de fonctionnement des réseaux de ces opérateurs dans leurs diverses composantes ; à apprécier le niveau d'exécution des plans d'investissement présentés en 2023 et 2024 et à visiter

Inside TRB



quelques infrastructures techniques (datacenters, ateliers de gestion d'énergie, centre de supervision des opérations du réseau, nouveaux sites...).

Durant ces visites de travail, il a été constaté que les investissements réalisés par les opérateurs s'avèrent insuffisants, eu égard à l'augmentation notable de la demande d'accès aux services de communications électroniques dans les conditions de qualité à l'échelle nationale, soutenue par de nombreuses innovations technologiques permanentes.

De même il a été mis en exergue des facteurs endogènes liés à la gestion, à la supervision et à la maintenance des réseaux et des facteurs exogènes ayant un impact majeur sur la qualité de service (offre insuffisante en énergie électrique/ENEO, restriction d'approvisionnement des sites techniques en carburant, multiples coupures et interruptions de la fibre optique, actes de sabotage et de vandalisme sur le réseau national de la fibre optique, de nombreux travaux publics non coordonnés sur les voiries urbaines et interurbaines, générant des coupures intempestives de la fibre optique et des dépenses non budgétisées...)



Face à ces difficultés, l'ART a prescrit aux opérateurs, en guise de solutions, de poursuivre l'extension de la couverture réseau et l'amélioration de la qualité de service sur l'étendue du territoire national, dans la lignée des engagements pris lors de l'Atelier sur la qualité de service présidé par le MINPOSTEL à Yaoundé, le 13 décembre 2022, avec pour prescription, de mettre l'accent sur les grandes métropoles Yaoundé et Douala.

Jeanne-Irène EDZEME



Qualité de service

«Les opérateurs de téléphonie mobile doivent mettre à niveau le dimensionnement de leurs réseaux, notamment dans les composantes réseaux d'accès radio et réseaux de transmission»

Jean Christian Naah Owona, Directeur des Licences de la Concurrence et de l'Interconnexion/ART

Monsieur le Directeur, quelles sont les principales raisons techniques qui expliquent la dégradation de la qualité des communications électroniques au Cameroun ces derniers temps ?

D'après les statistiques issues de l'Observatoire du marché des communications électroniques au Cameroun de l'ART, il a été relevé qu'entre 2018 et 2023, le nombre d'abonnements à la téléphonie mobile est passé de près de 18 millions 500 mille à près de 26 millions 150 mille, soit une croissance de plus de 41%.

Dans le même ordre d'idées, le trafic data/internet généré dans les réseaux mobiles ouverts au public est passé de près de 64 millions de Giga-octets en 2018 à 434 millions de Giga-octets en 2023, soit une croissance de l'ordre de 580 % en cinq (05) ans.

Dès lors, pour soutenir cette forte demande en services de communications électroniques qui continuera de croître, les opérateurs de réseaux de communications électroniques se doivent de mettre à niveau durablement les capacités de leurs réseaux.

Pour répondre plus précisément à la question posée, il y'a lieu de souligner que les réseaux des opérateurs font face à des facteurs endogènes et exogènes qui impactent sur la qualité de service offerte aux consommateurs.

Les facteurs endogènes sont liés à quelques défaillances ayant été relevées dans la gestion, la maintenance et la supervision interne des réseaux ouverts au public, tandis que les facteurs exogènes sont relatifs aux nombreuses coupures de la fibre optique causées par des limites dans la maintenance de cette infrastructure, des actes de sabotage et de vandalisme, à l'impact des travaux publics non coordonnés sur le réseau national de fibre optique et aussi à cause de la situation d'insécurité qui sévit dans certaines régions du pays.

Dans la période récente, les perturbations des communications dans les réseaux mobiles, d'après les données de contrôle et les informations reçues à l'ART, sont essentiellement liées aux multiples coupures et interruptions de la fibre optique ayant un impact sur la qualité de service dans les réseaux d'opérateurs de téléphonie mobile.

À titre d'illustration, les opérateurs de



téléphonie mobile annoncent avoir subi, de manière globale, 2133 coupures de la fibre optique en 2024 sur huit (08) mois, soit de janvier à août, alors que pour toute l'année 2023, le nombre de coupures de la fibre optique était de 1653.

Ces derniers mois, combien de plaintes des usagers ont été enregistrées ? Y a-t-il des problèmes liés aux interférences ou au piratage de réseaux qui pourraient également expliquer ces perturbations ?

L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) dispose d'un numéro vert accessible au 1515 et permettant à tout usager, localisé au Cameroun, de soumettre une plainte ou réclamation en vue de son traitement par l'ART, en relation avec les opérateurs concernés.

Depuis le début de l'année, 34 plaintes d'usagers ont été enregistrées. Au terme du processus de traitement y relatif, les usagers reçoivent systématiquement des réponses pour donner suite à leurs plaintes.

En ce qui concerne les interférences, l'ART avait reçu, en 2023, des signalements d'opérateurs de téléphonie mobile sur des situations de brouillages et d'interférences radioélectriques dans quatre (04) bandes de fréquences dédiées aux services de téléphonie mobile et impactant sur les performances de qualité de service dans plusieurs villes, telles que Yaoundé, Douala, Bafoussam, Bertoua, Ngaoundéré, Bamenda, Buea et Limbé.

À la suite, les équipes de contrôle technique de l'ART, conjointement avec celles des opérateurs impliqués, sont descendues sur le terrain, notamment à Yaoundé et à Douala, et ont pu identifier et interrompre les sources d'émission non autorisées.

Afin de résoudre durablement le problème des interférences radioélectriques, l'ART a transmis, en novembre 2023, le rapport des travaux menés à l'attention de la tutelle technique qu'est le Ministère des Postes et Télécommunications (MINPOSTEL), tout en formulant des propositions d'actions.

Relativement aux cas de piratages de réseaux pouvant impacter sur la qualité de service, je ne pense pas que ce soit une réalité dans le secteur des télécommunications.

Dans ce contexte, les réseaux et infrastructures desdits opérateurs font d'ailleurs l'objet d'audits annuels de sécurité menés par l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication, en abrégé ANTIC, au terme desquels des recommandations sont prescrites et le suivi d'exécution est assuré.

Pour tenter de remédier à la situation, l'ART a effectué récemment une visite de travail à Douala et Yaoundé auprès des opérateurs. Quel état des lieux est fait ?

Durant ces visites et lors des discussions tenues, les opérateurs ont exprimé leurs difficultés qui portent, de manière essentielle, sur les facteurs endogènes et exogènes explicités plus haut, pour lesquels ils sollicitent du régulateur qu'il contribue, pour ce qui concerne les facteurs exogènes, à leur résolution optimale en relation avec les Pouvoirs publics et les autres entités impliquées.

Pour être concret et en considération des informations issues des visites de travail auprès des opérateurs et d'autres données et éléments d'information dont dispose l'ART, ce qui fait problème dans le fonctionnement des réseaux de communications électroniques ouverts au public porte sur les quatre (04) points ci-après qui mériteraient une attention particulière :

Le 1er point concerne la résolution durable des difficultés en matière d'accès à l'énergie électrique et des difficultés d'approvisionnement des sites

d'infrastructures passives en carburant. Pour ce faire, il est suggéré le renforcement des relations de collaboration entre les opérateurs du secteur des télécommunications et l'entreprise ENEO, et la poursuite, par ces opérateurs, de l'intégration de dispositifs performants en matière d'énergie secondaire et d'énergies renouvelables.

Le 2e point est l'insuffisance des investissements consentis par les opérateurs, bien qu'ils soient importants et concernent les réseaux d'accès radio, les réseaux de transmission et les cœurs de réseau, car, la demande en services de communications électroniques de type data/internet fort consommateurs de bande passante croît de manière soutenue, notamment dans les grandes métropoles de Douala et Yaoundé.

Dans ces grandes métropoles et d'autres villes, qui enregistrent une croissance démographique et territoriale certaine, les capacités disponibles chez les opérateurs nous semblent limitées pour satisfaire qualitativement la demande à court et à moyen terme.

Sur ce point, il convient de rappeler qu'au terme de l'Atelier sur la qualité des services de communications électroniques, présidé le 13 décembre 2022 par la Ministre des Postes et Télécommunications, les trois (03) opérateurs CAMTEL, MTN Cameroon et ORANGE Cameroun s'étaient engagés à investir cumulativement la somme de 156 milliards dès 2023 pour, notamment, étendre la couverture réseau et améliorer la qualité de service.

Il nous semble indiqué que cette dynamique d'investissements s'intensifie au cours des prochaines années pour permettre la résolution du problème relatif à la qualité de service.

Le 3e point porte sur la nécessité pour les opérateurs de téléphonie mobile de mettre à niveau le dimensionnement de leurs réseaux, notamment dans les composantes réseaux d'accès radio et réseaux de transmission, pour garantir des performances de qualité de service conformes dans tout le pays.

C'est l'occasion de souligner, fort à propos, que la mise à niveau du dimensionnement et des configurations des réseaux d'opérateurs de téléphonie mobile avait d'ailleurs été prescrite dans le cadre des conclusions de la mission d'audit de la qualité de service effectuée par le Cabinet CYBERCOM en 2017, sous la coordination du Ministère des Postes et Télécommunications.

Bien que des résultats notables aient été enregistrés dans la période intermédiaire, des actions restent à mener dans ce sens. Le 4e et dernier point est relatif à la gestion de la fibre optique, qui est l'autoroute de l'information et de la communication permettant de transporter des quantités massives de

Les opérateurs de téléphonie mobile annoncent avoir subi, de manière globale, 2133 coupures de la fibre optique en 2024 sur huit (08) mois, soit de janvier à août, alors que pour toute l'année 2023, le nombre de coupures de la fibre optique était de 1653.

données à des vitesses très élevées, avec une faible latence, comparativement aux performances moindres des réseaux de transmission par faisceaux hertziens (FH) utilisés par les opérateurs de téléphonie mobile, après autorisation délivrée, pour établir certaines liaisons de transmission en urbain et en interurbain. Pourtant, nous nous situons actuellement dans un contexte où les consommateurs souhaitent des connexions Internet à haut débit et les opérateurs préparent leurs réseaux de communications électroniques à une prochaine intégration de la technologie 5G, sous réserve de la finalisation des préalables d'ordre réglementaire.

Des investissements dans la fibre optique ont été annoncés. Comment cela pourrait-il réduire les problèmes actuels ?

Le réseau national de fibre optique du Cameroun intègre un linéaire de 12.000 Km, et ses performances ne sont pas optimales.

L'ART a d'ailleurs commandé un audit du réseau national de fibre optique (phase 1), en cours d'achèvement, qui nous permettra de disposer d'une situation réelle de fonctionnement dudit réseau.

Dans ce cadre, CAMTEL a déclaré avoir investi 117 milliards de Francs CFA en 2023 et 109 milliards 500 millions de Francs CFA en 2024 pour contribuer au développement de ses réseaux fixe, mobile et de transport.

Il est probable que la réalisation effective des investissements comptant pour l'année 2024 et ceux projetés en 2025, de l'ordre de 118 milliards de francs CFA, puisse avoir un impact en termes d'améliorations des performances de qualité de service.

Mais, compte tenu du caractère prépondérant de la fibre optique comme support de transmission à généraliser pour permettre au Cameroun d'assurer la réussite de sa stratégie de développement de l'économie numérique,

Nous suggérons qu'un plan d'investissements spécifique à la fibre

optique soit établi pour permettre la satisfaction à court et moyen terme des besoins de la communauté des opérateurs, visant l'amélioration des conditions de qualité de service et de disponibilité offertes aux consommateurs.

Y a-t-il des projets de renforcement de la régulation ou de sanction pour contraindre les opérateurs à améliorer la qualité de leurs services ?

L'ART, établissement public à caractère spécial, assure son rôle de régulateur et bras séculier de l'État dans le secteur, en respect du périmètre de ses missions et prérogatives définies par le décret n° 2020/727 du 3 décembre 2020 portant réorganisation et fonctionnement de l'ART.

Ce décret a accordé de nouveaux leviers d'action à l'ART pour lui permettre de réaliser plus efficacement ses missions, notamment en matière de sanctions.

En matière de sanctions, d'après ce décret, les sanctions prises par l'ART ont un caractère de titres exécutoires et l'usage du levier d'action du privilège du Trésor devrait garantir le paiement des redevances issues des pénalités.

Ce n'est qu'en dernier ressort, et après avoir épuisé les voies de rappel à l'ordre, que l'ART prend des décisions de sanction. En 2023, l'ART avait infligé des sanctions pécuniaires de l'ordre de six (06) milliards de Francs CFA à l'encontre des opérateurs concessionnaires CAMTEL, MTN, ORANGE et VIETTEL.

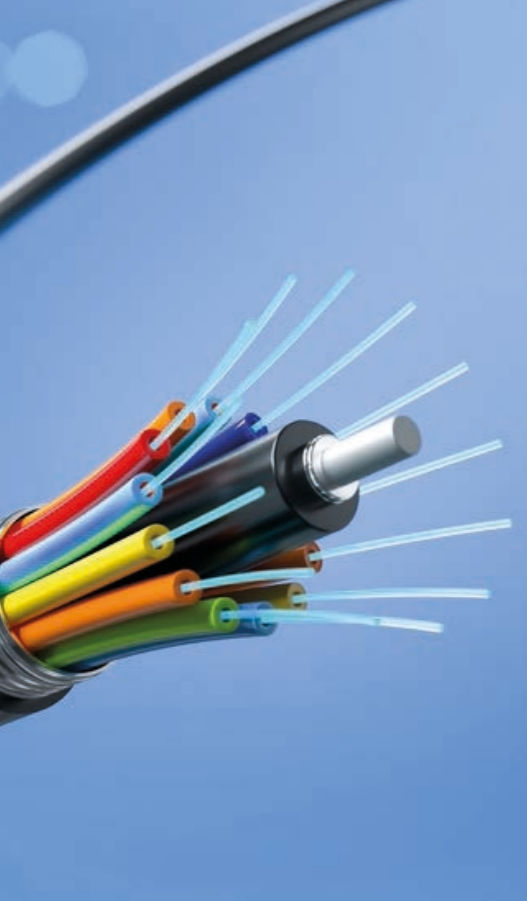
La couverture réseau dans les zones rurales comme urbaines est souvent insuffisante. Quels sont les plans pour assurer une meilleure connectivité ?

Il est important de rassurer qu'au sein de l'ART, une attention particulière est accordée au développement des communications électroniques en zones rurales à travers le suivi de l'exécution des obligations contenues dans les cahiers de charges respectifs des opérateurs de téléphonie mobile.

D'après ces cahiers de charges, tous les chefs-lieux d'arrondissements, excepté les situations de force majeure, devraient avoir déjà été couverts par la technologie 3G, et 90 % d'entre eux devraient être couverts par la technologie 4G entre 2025 et 2028.

A cet effet, l'ART veille au respect des obligations de couverture assignées aux opérateurs ainsi qu'à la prise en compte de toutes les régions, lors de l'exécution des programmes d'extension de la couverture réseau, afin que le maximum de citoyens ait la possibilité d'accéder aux services et aux applications du numérique.

Propos recueillis par Eric Serge MAYE ANGUAN'D



Infrastructures passives

Rôle et importance dans les télécommunications

Les infrastructures passives sont des éléments clés dans l'architecture des réseaux de télécommunications. Elles comprennent principalement les câbles, les pylônes, les conduits, les tours, les antennes et les locaux techniques. Ces éléments fournissent la base physique nécessaire à la transmission des signaux sans nécessiter de composants actifs comme les amplificateurs ou les routeurs.

Avantages des infrastructures passives

Les infrastructures passives sont essentielles pour garantir une couverture réseau fiable et étendue, supportant ainsi le développement des services numériques et l'accès universel aux télécommunications.

Fiabilité : moins sujettes aux pannes, car elles n'ont pas de composants actifs.

Longévité : généralement durable et nécessitant moins de maintenance.

Coûts réduits : moins coûteux à entretenir par rapport aux infrastructures actives.

Quelle est leur utilité dans le domaine des télécommunications ?

Les infrastructures passives jouent un rôle crucial dans le domaine des télécommunications en fournissant la base physique nécessaire pour la transmission des signaux et la connectivité. Voici quelques-unes de leurs principales utilités :

1. Transmission des signaux

Les câbles de fibre optique, les conduits et les pylônes permettent la transmission rapide et fiable des données sur de longues distances, garantissant une connectivité continue.

2. Support des Équipements de transmission

Les tours de télécommunication et les antennes servent de support aux équipements de transmission, permettant la diffusion des signaux pour la téléphonie mobile, l'Internet sans fil et la télévision.

3. Couverture réseau étendue

En fournissant des points d'accès et des voies de transmission, les infrastructures passives contribuent à une couverture réseau étendue, permettant aux opérateurs de télécommunications d'offrir des services dans des zones géographiques larges et parfois difficiles d'accès.

LES TYPES D'INFRASTRUCTURES PASSIVES

Câbles de fibre optique : essentiels pour les transmissions de données à haute vitesse.

Tours de télécommunication : structures supportant les antennes et les équipements de transmission.

Conduits et gaines : Chemins pour les câbles souterrains et aériens.

Salles techniques : espaces sécurisés pour l'équipement de transmission et de réception.

4. Réduction des coûts

Les infrastructures passives, étant moins sujettes aux pannes et nécessitant moins de maintenance que les infrastructures actives, permettent de réduire les coûts d'exploitation pour les opérateurs de télécommunications.

5. Sécurisation des réseaux

Les salles techniques et les équipements de protection des câbles assurent la sécurité physique des infrastructures, réduisant les risques de sabotage, de vandalisme et de perturbations.

6. Flexibilité et stabilité

Les infrastructures passives offrent une grande flexibilité et peuvent être facilement mises à jour ou étendues pour répondre aux besoins croissants en matière de connectivité et de capacité de transmission.

En somme, les infrastructures passives sont indispensables pour assurer une connectivité fiable, sécurisée et de haute qualité, facilitant ainsi le développement des services numériques et l'accès universel aux télécommunications.

Quel fondement légal au Cameroun ?

Au Cameroun, le cadre légal des infrastructures passives dans le domaine des télécommunications est principalement régi par la Loi n° 98/014 du 14 juillet 1998 portant sur la réglementation des télécommunications. Cette loi a permis la création de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), qui supervise et régule le secteur des télécommunications.

L'ART joue un rôle crucial dans la mutualisation des infrastructures, notamment en encourageant le partage des infrastructures entre les opérateurs publics et privés pour améliorer la couverture et la qualité des services.

Cette mutualisation vise à garantir une haute vitesse de transmission, une couverture étendue, et des tarifs abordables pour les utilisateurs. En résumé, le fondement légal des infrastructures passives au Cameroun repose sur cette loi et les régulations édictées par l'ART pour assurer un développement durable et inclusif du secteur des télécommunications.

Quels les mécanismes et moyens employés par l'ART pour assurer la régulation spécifique de ces infrastructures passives ?

L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) utilise plusieurs mécanismes et moyens pour assurer la régulation spécifique des

Parlons Télécoms



infrastructures passives.

Voici quelques-uns des principaux :

1. Mutualisation des infrastructures

L'ART encourage le partage des infrastructures passives entre les opérateurs publics et privés.

Cela permet de réduire les coûts et d'améliorer la couverture et la qualité des services.

2. Attribution de fréquences et licences

L'ART gère l'attribution des fréquences et des licences pour l'exploitation des infrastructures passives.

Cela inclut la surveillance et la gestion des ressources radioélectriques pour éviter les interférences et garantir une utilisation efficace des fréquences.

3. Normes et régulations techniques

L'ART établit et applique des normes techniques pour la construction et l'entretien des infrastructures passives.

Cela inclut des directives sur la qualité des matériaux, la sécurité des installations et les pratiques de maintenance.

4. Surveillance et Contrôle

Les Nouvelles de l'ART • N° 073 • Juillet - Août - Septembre 2024

L'ART effectue des inspections régulières et des audits pour s'assurer que les opérateurs respectent les régulations et les normes en vigueur. Cela permet de détecter et de corriger rapidement les problèmes de réseau potentiels.

5. Promotion de l'investissement

L'ART encourage les investissements dans les infrastructures passives par le biais de politiques favorables et de partenariats public-privé.

Cela aide à moderniser et à étendre le réseau de télécommunications.

6. Formation et Sensibilisation

L'ART organise des formations et des campagnes de sensibilisation pour informer les opérateurs et le public sur l'importance des infrastructures passives et les meilleures pratiques pour les maintenir.

Ces mécanismes et moyens permettent à l'ART de réguler efficacement les infrastructures passives et de garantir une couverture télécom de qualité pour tous les utilisateurs au Cameroun.



ROAMING & TRAVELING

Itinérance nationale

Les lignes directrices définies

Le directeur général de l'ART a signé une décision définissant les lignes directrices spécifiques aux services d'itinérance nationale sur les réseaux de communications électroniques mobiles au Cameroun.

Dans le souci du développement harmonieux des activités de communications électroniques au Cameroun, l'ART a encadré dès 2020, le processus de roaming local, initié par CAMTEL en respect de la réglementation en vigueur et dans l'optique de contribuer à l'atteinte des objectifs des pouvoirs publics, notamment relatifs à l'extension de la couverture des réseaux de communications électroniques ouverts au public pour un accès élargi des abonnés/consommateurs aux produits et services de communications électroniques.

Par la suite, les négociations entamées dès 2021 entre CAMTEL et MTN Cameroon ont abouti à la signature du contrat de roaming

le 12 avril 2022, à Johannesburg.

Au regard des avantages perçus depuis l'effectivité de ce service, le roaming local pourrait être étendu à l'ensemble du territoire, à certaines localités uniquement, à certaines technologies ou à toutes les technologies disponibles sur le réseau. En effet, dans certains pays, il s'agit d'une obligation réglementaire à la charge des opérateurs disposant de réseaux d'infrastructure et utilisée par les autorités des télécommunications comme un outil indispensable non seulement à la mise en place du service universel et des services de base à l'échelle nationale, mais aussi à la concurrence.

Aussi dans le but d'encadrer et de favoriser l'essor du Roaming national, des directives

définissant les lignes directrices spécifiques aux services d'itinérance nationale sur les réseaux de communications électroniques mobiles au Cameroun ont été consolidées par les responsables de l'Agence, des opérateurs concessionnaires CAMTEL, MTN Cameroon et Orange Cameroun, ainsi que du Consultant GOBESOFT.

C'est un document disposant de 28 articles stipulant que :

- Les opérateurs des réseaux de communications électroniques ouverts au public, titulaires de convention de concession, sont tenus de faire droit, dans des conditions transparentes, objectives, équitables et non discriminatoires, aux demandes d'accès à l'itinérance nationale émises par tout opérateur titulaire d'une convention de concession ;
- Un opérateur peut signer des accords d'itinérance avec plusieurs opérateurs d'accueil desservant une localité donnée ;
- L'opérateur fournisseur des services d'itinérance nationale dispose d'un délai maximum de soixante (60) jours, à partir de la date de dépôt attestée par un accusé de réception, pour donner suite à une demande d'accès à l'itinérance nationale ;
- Les conventions d'accès à l'itinérance nationale sont librement négociées entre les opérateurs concernés. Elles obéissent aux catalogues d'interconnexion et d'accès, et respectent les principes de transparence, d'objectivité, d'équité et de non-discrimination;
- Le projet de convention d'accès à l'itinérance nationale paraphé par les deux parties est

transmis, dans un délai de trente (30) jours, par chaque cocontractant à l'Agence pour visa, par lettre recommandée avec accusé de réception ;

- L'Agence dispose d'un délai de trente (30) jours pour y donner suite ;
- La durée maximale de la convention d'accès à l'itinérance nationale pour un opérateur nouvellement entrant dans le secteur est de cinq (05) ans. Cette durée est de trois (03) ans maximum pour un opérateur titulaire d'une convention de concession en activité depuis deux (02) ans, qui demande l'itinérance nationale dans les localités qu'il compte couvrir par ses propres infrastructures selon les dispositions de son cahier de charges ;
- La convention d'accès à l'itinérance nationale arrivée à échéance ne donne pas droit au renouvellement, sauf volonté mutuellement exprimée par les deux (02) parties dans un délai maximal de six (06) mois avant son terme, avec notification transmise à l'Agence ;
- L'abonné en situation d'itinérance nationale doit être systématiquement informé par SMS, lors de son passage en mode itinérance nationale, des tarifs de détail qui lui sont appliqués par son opérateur.
- Lorsque l'accès aux services d'itinérance nationale porte atteinte au bon fonctionnement du réseau de l'opérateur d'accueil ou au respect des exigences essentielles, l'opérateur d'accueil, après vérification technique de son réseau, en informe l'opérateur bénéficiaire des services d'itinérance nationale avec copie à l'Agence dans un délai de soixante-douze (72) heures.

Protection des droits des consommateurs des produits des communications électroniques

NOTRE DEVOIR !

L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), mandatée par l'État du Cameroun, veille à ce que les opérateurs de télécommunications respectent les normes de disponibilité (couverture), de qualité et de performance inscrits dans leurs cahiers de charges, tout en garantissant des offres justes et transparentes, pour la protection des consommateurs.

Pour des services de communication de qualité, l'ART effectue :

-Des contrôles techniques pour s'assurer que les équipements des opérateurs respectent les standards de qualité et de sécurité.

-La vérification constante des offres et tarifs pour garantir leur conformité avec les textes en vigueur.

-Le Règlement des Litiges : un comité spécialisé traite régulièrement les différends entre opérateurs et consommateurs, offrant ainsi une solution impartiale et équitable.

-Les campagnes de sensibilisation pour informer les consommateurs de leurs droits et des démarches à suivre en cas de litige ou insatisfaction.



LES MOYENS DE SAISINE DU RÉGULATEUR

Pour votre satisfaction, l'ART met à votre disposition plusieurs canaux pour signaler des insatisfactions ou litiges avec les opérateurs :

1. Le courrier

Vous pouvez adresser vos plaintes par courrier classique ou électronique au Directeur Général de l'ART à travers ces adresses respectives : BP 6132 Yaoundé et art@art.cm.

2. Le site web www.art.cm

Déposez des plaintes et accédez à diverses informations sur les services de communications électroniques au Cameroun.

3. Les services déconcentrés

Rendez vous auprès des Délégations régionales de l'ART :

- Yaoundé (Hipodrome)
- Douala (Bonanjo, descente voirie municipale)
- Bamenda (Up station, face Gendarmerie)
- Garoua (Quartier Plateau)

4. Le Centre d'Appels

Le numéro vert 1515 est disponible les jours ouvrés de 08h00 à 15h30.

ART- Direction Générale
Immeuble Platinum - 690, Boulevard du 20 Mai 1972
P.B 6132 Yaoundé, Cameroun
Tel. : (237) 222 23 03 80 / 222 23 23 30
Fax : 222 23 37 48

Réguler, c'est faciliter

www.art.cm



Statistical Data 2023

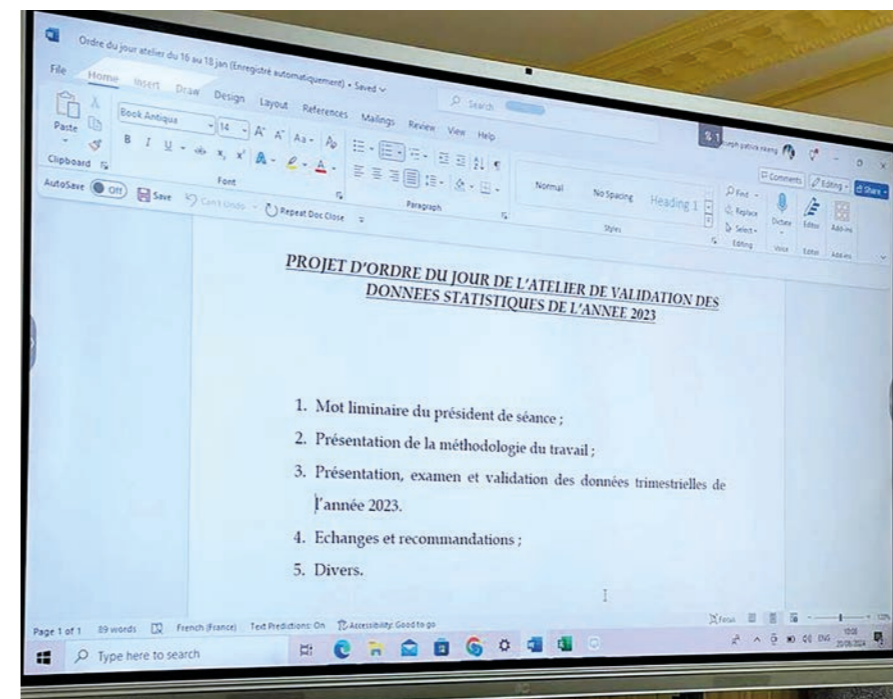
A job well done!

The multi-purpose room on the ground floor of the Platinum Building was the venue for the meeting of the Joint Statistical Working Group TRB-Operators to consolidate and validate the quarterly reports and an annual statistical data collections for 2023.

Reliable statistical data is a milestone for measuring development in the information society. As a member of the National Statistical Information System (SNIS), the TRB, through the TRB-Operators Joint Statistical Working Group established in 2016, met this year from

the 19 to 22 August, 2024. The task of the Working Group is to collect, verify, consolidate and validate industry's statistical data, in particular quarterly reports and annual statistical surveys, prior to their publication. Subsequent involvement of the operators CAMTEL, Orange Cameroun, MTN Cameroon, Orange Money Cameroun and Mobile Money Corporation enhanced the work. Data documents were also reviewed by operator representatives for validation and or correction, followed by an analysis of inconsistencies and missing data, leading to some recommendations. The data generated and authenticated in this way is made available to public and private administrations, national and international organisations such as the ITU and ATU, and the general public. Verification of data consistency is essential for an accurate and comprehensive understanding of the telecommunications sector.

Gerald NANJI EYAMBE





Colloque Mondial des Régulateurs 2024 de l'UIT

L'ART, pour des technologies transformatrices

Les régulateurs des télécommunications et les décideurs mondiaux se sont réunis du 1er au 4 juillet 2024 à Kampala, en Ouganda, à l'effet d'adopter une stratégie pour tirer parti des technologies transformatrices.

L'Agence de Régulation des Télécommunications (ART), porte étendard de la République du Cameroun, a pris part au Colloque mondial des régulateurs, GSR-24, organisé par l'UIT sous le thème « Réglementer pour produire des effets » et accueilli par le Gouvernement de l'Ouganda, dont la vice-présidente de la République, Jessica ALUPO a ouvert les travaux au nom du Président de la République, S.E.M. Yoweri KAGUTA MUSEVENI, sous la coordination de George William NYOMBI THEMBO, directeur exécutif de la Commission des communications de l'Ouganda (UCC). Le conseiller technique n° 3, ALADJI ALI, conduisait une équipe constituée du CT4 a.i. Alain-Robert MOMNOUGUI, du chef de cellule de la communication et des relations publiques, Jeanne-Irène EDZEME épouse ESSOMBA, du chef de la cellule du suivi et de la performance, RICHARD Meto Foumane et du chef service de maintenance des équipements à la Direction du Patrimoine, Daniel Joël BAYIHA.

Le symposium a rassemblé plus de 600 participants, dont des ministres, des chefs d'autorités de réglementation, des dirigeants de l'industrie et des universitaires, pour discuter de questions réglementaires urgentes telles que l'intelligence artificielle (IA), l'économie spatiale et le changement climatique. Au cours du GSR-24, les régulateurs ont noté qu'un accès égal et mondial aux

services numériques existants aiderait les pays à tirer parti des technologies transformatrices. L'IA, par exemple, pourrait aider les opérateurs de réseau à mieux planifier et à prévenir la fraude, mais elle soulève également des défis liés à la protection de la vie privée, aux préjugés, au déplacement d'emplois et à la fiabilité de l'information. L'économie spatiale pourrait être basée sur des lignes directrices qui ont été définies lors des travaux, à savoir : encourager la collaboration entre toutes les parties prenantes de différents secteurs économiques, en faisant participer les décideurs, les régulateurs, les associations de réglementation et appartenant au secteur, le secteur privé, les universités et la société civile aux niveaux régional, national et international, afin d'élaborer des conceptions harmonisées en matière de gouvernance et de réglementation permettant de veiller à ce que les télécommunications/TIC contribuent à la paix, à la sécurité et au développement durable. Appliquer des normes, des stratégies et des réglementations de cyber sécurité solides pour se prémunir contre les menaces. Faire en sorte que l'accès à toutes les technologies, toutes les ressources et tous les services, ainsi que leur utilisation, soient équitables, financièrement abordables, cohérents, résilients et non discriminatoires afin de réduire la fracture

numérique et d'assurer une connectivité efficace.

Favoriser un accès équitable au marché et une concurrence saine entre tous les acteurs et toutes les technologies, y compris les start-ups, en assurant une disponibilité suffisante de ressources limitées (par exemple le spectre) et la facilité d'accès à ces ressources, stimuler l'innovation, l'efficacité, et encourager les partenariats avec les acteurs à l'échelle locale et mondiale. S'assurer de la mise en œuvre des réglementations en matière de protection des données personnelles et de la vie privée, protéger les intérêts des consommateurs et garantir la responsabilisation des fournisseurs de services. Investir dans des initiatives de renforcement des capacités et de sensibilisation afin d'améliorer les connaissances, l'alphabétisation et les compétences des décideurs et des régulateurs, et promouvoir les compétences numériques de la population pour garantir une utilisation optimale des technologies de télécommunication/TIC porteuses de transformations. Il peut s'agir de dispenser des programmes de formation, de fournir une assistance technique et un accès à des ressources et à des compétences pertinentes.

Jeanne-Irène EDZEME



Satellite connectivity challenges, a topic of discussion at GSR-24

The importance of innovation, international cooperation and flexible regulatory frameworks were the highlights of discussions at GSR-24 as solutions to overcome the stumbling blocks and maximise the benefits of satellite technologies. These challenges require a concerted and collaborative approach between regulators, policy makers and industry stakeholders to develop effective and sustainable solutions.

1. LEGAL FRAMEWORK

o Problem: Regulations are often formulated separately for different sectors (telecoms, space, etc.), making it difficult to implement integrated policies.

o Proposed solution: Encourage cross-sectoral collaboration to develop harmonised regulatory frameworks.

2. ADMINISTRATIVE BURDENS

o Problem : Burdensome and complicated administrative procedures can delay the deployment of satellite technologies

o Proposed solution: Streamline administrative processes and reduce red tape to speed up the introduction of satellite services.

3. FRAGMENTATION OF POLICIES

o Problem: Policies and regulations vary between countries, creating barriers to harmonised standards.

o Proposed solution: Foster the development of common standards and practices at the international level to facilitate the introduction of satellite services.

4. SECTOR OVERLAP

o Problem: Overlap between the telecommunications and space sectors may give rise to regulatory conflicts.

o Proposed solution: Establish coordination mechanisms between the different sectors to avoid conflicts and optimise resources.

5. CYBERSECURITY

o Problem: Satellite communications are vulnerable to cyber-attacks that can compromise data security.

o Proposed solution: Develop and implement robust cybersecurity standards to protect satellite infrastructure from threats.

6. EQUITABLE ACCESS

o Problem: Ensuring equitable and affordable access to satellite services for all, including rural and remote areas, remains a major challenge.

o Proposed solution: Implement policies to bridge the digital divide and ensure that satellite services are accessible to all, regardless of location or economic status.

Coopération numérique sino-africaine

Des avancées majeures et des défis persistants

L'ART a pris part au neuvième Sommet du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC), tenu à Pékin du 4 au 6 septembre 2024, afin d'échanger avec la Chine, de ses plans stratégiques et économiques en Afrique.

Lors de la 8e Conférence des entrepreneurs chinois et africains, tenue en marge du FOCAC, la délégation de l'Agence de Régulation des Télécommunications, conduite par le directeur général, Pr Philémon ZOO ZAME, a eu des séances de travail de type B-to-B avec plusieurs entreprises chinoises du numérique. L'objectif était de présenter les nombreuses potentialités du secteur des télécommunications et des TIC du Cameroun, l'écosystème juridique et réglementaire, ainsi que les dispositifs de régulation mis en œuvre par l'Agence pour faciliter l'intégration des innovations technologiques et accompagner le développement de nouveaux acteurs.

La Chine a signé des accords de coopération numérique avec de nombreux gouvernements africains au cours des deux dernières décennies. Ces accords ont permis d'améliorer considérablement la connectivité entre l'Afrique et des régions clés d'Europe, d'Asie et des Amériques, grâce au déploiement de plusieurs câbles sous-marins, totalisant plus de 60 000 kilomètres, et à la mise en place de réseaux de fibre optique à haut débit.

Parmi les réalisations majeures, on compte également le développement de réseaux de communications électroniques mobiles 3G/4G/5G, des systèmes de télévision numérique terrestre (TNT) et des services par satellite, formant ainsi le socle du développement de l'économie numérique, du commerce électronique et de la transformation numérique des pays africains.



Selon de nombreux experts, le développement des infrastructures numériques et la diffusion des technologies numériques ont ouvert des opportunités sans précédent pour la croissance économique de l'Afrique. Un rapport récent de la GSM Association (GSMA) prévoit qu'à l'horizon 2030, au moins 88 % des Africains posséderont un smartphone, avec 50 % ayant accès à la 4G et 17 % à la 5G.

Ces statistiques, auxquelles le Cameroun n'échappe pas, sont complétées par une croissance démographique africaine de 2,7 % par an, où les jeunes de moins de 25 ans représentent actuellement 62 % de la population, contre 44 % dans les pays en développement et 27 % dans les pays développés.

Au Cameroun, le développement du numérique est une réalité depuis plusieurs années, avec des entreprises chinoises telles que Huawei, ZTE et Star Times jouant un rôle clé. Ces entreprises sont impliquées dans divers projets technologiques depuis 2005, notamment :

- La construction du réseau national de fibre optique, couvrant plus de 12 000 kilomètres ;
- L'installation et la maintenance d'équipements de communications électroniques pour les réseaux de téléphonie mobile 2G/3G/4G des opérateurs MTN Cameroon, ORANGE Cameroon et CAMTEL ;

- La mise en place du réseau national de télécommunications d'urgence ;
- L'installation de dispositifs de caméras numériques et intelligentes pour la sécurisation des villes ;
- Le déploiement de l'infrastructure et des services de la TNT.

Les actions et conclusions définies lors du 9e sommet du FOCAC, visant à intensifier la coopération économique et commerciale entre la Chine et les pays africains, dont le Cameroun, auront des effets perceptibles à court et moyen terme dans le secteur des télécommunications et des TIC. De nombreux projets novateurs, tels que l'extension du réseau national de fibre optique, la transformation numérique de l'administration et le développement de villes intelligentes, impliqueront des entreprises chinoises et camerounaises. Cependant, bien que le Cameroun bénéficie de la coopération sino-africaine dans le domaine du numérique, un des défis majeurs reste le développement d'un transfert efficace de technologies, de savoir-faire et d'expériences au profit de l'économie nationale. L'atteinte de cet objectif nécessitera une convergence d'actions entre les entités publiques et privées, créant ainsi un levier d'action favorable à l'émergence d'entreprises locales compétitives au niveau international.

Jean Christian NAAH OWONA



Échos du nord

Qualités de service et d'expérience évaluées

Les efforts concertés des acteurs locaux pour améliorer la qualité des services de télécommunications dans les régions septentrionales ont porté leurs fruits, le 17 septembre 2024, répondant aux attentes des consommateurs et des autorités locales.

Sous la présidence de KITMI BOUBA, délégué régional adjoint ART à Garoua, les principaux acteurs du secteur des télécommunications, notamment la Délégation Régionale des Postes et Télécommunication du Nord, CAMTEL (BUT, BUF et BUM), ORANGE Cameroun et MTN Cameroon, se sont réunis pour examiner la performance

des réseaux, la qualité des services (QoS) et la qualité d'expérience (QoE) des consommateurs.

Les discussions ont porté sur l'amélioration de la couverture réseau, la qualité de service et l'accès aux services numériques dans le Septentrion. Les participants ont évalué l'état d'avancement des engagements pris par

les opérateurs concernant l'extension de la couverture et la performance des réseaux, ainsi que les actions entreprises pour répondre aux attentes des consommateurs.

Yves NGONDI NGWA, Sous-directeur technique à la DRG, a présenté un état des lieux détaillé. Les opérateurs ont ensuite exposé leurs réalisations en matière d'extension de la couverture et de performance des réseaux, et ont discuté des projets futurs.

Les échanges ont également porté sur la mise en œuvre des recommandations de l'opération « mode avion », les plaintes des autorités locales concernant la couverture, les coupures de fibre optique, la dégradation continue de la QoS, et le fonctionnement de la plateforme locale de suivi des incidents. Il a été recommandé à tous les opérateurs de poursuivre les travaux de densification et de perfectionnement des réseaux pour améliorer la couverture, la QoS et la QoE dans le Septentrion. La collaboration entre les équipes techniques des différents opérateurs est encouragée pour des interventions conjointes. CAMTEL a été spécifiquement exhorté à sécuriser et stabiliser la liaison fibre optique TOUBORO-MADINGRING.

Kader BEN ZAKI





The local observatory in Garoua

Focus on strengthening consumer protection

Under the chairmanship of Mr Abdouramane El Hadjar, Regional Delegate, the 3rd meeting of the Local Consumer Protection Observatory took place on Thursday 26th September 2024 in the conference room of the Regional Delegation of Garoua (DRG).



The meeting brought together a group of experts consisting of the representative of the regional delegate of Posts, the representative of the regional branch of ANTIC, as well as representatives of CAMTEL and ORANGE CMR, accompanied by a strong delegation of consumer associations.

They met to discuss important issues such as the evaluation of the recommendations of the previous meeting, which made it possible to measure progress and identify challenges in implementing the checklist actions; the presentation of initiatives taken by the various structures present to improve consumer protection, such as awareness campaigns, diligence in handling complaints, improving complaint monitoring mechanisms and strengthening cooperation between stakeholders; and finally, to investigate consumer protection issues such as the persistent challenges they face in relation to the management of promotional offers, price and billing transparency, and the security of digital financial services transactions.

It was decided to convene another meeting on 30 October to finalise the discussions and develop a coherent regional strategy for consumer protection.

Kader BEN ZAKI



Derniers Hommages

M. YEBGA YEBGA repose désormais à Sodibanga

M. YEBGA YEBGA, cadre à la Délégation Régionale de l'ART à Yaoundé, est retourné auprès de ses ancêtres, laissant derrière lui une marque indélébile de simplicité et de dignité.

Une délégation des personnels de l'ART, conduite par le Conseiller technique N°4, Monsieur MOMNOUGUI Robert Alain, a accompagné notre cher collègue vers son dernier voyage vers sa terre natale, dans le département du Nyon et Kelle, arrondissement de Messondo, village Sodibanga, le 10 août 2024. Ce fut une journée empreinte de respect et de recueillement, marquée par des adieux, pleins de chaleur humaine.

Décédé le 12 juillet 2024, M. YEBGA YEBGA est parti comme il a vécu, dans la plus grande simplicité. De nombreux témoignages, chargés d'émotion et de gratitude, ont été partagés lors de la célébration de sa vie. Chacun se souvenait de lui comme d'un homme humble, dont les valeurs et la sagesse ont touché de nombreuses vies.

Il laisse derrière lui une famille biologique et professionnelle profondément éplorée.

Ses collègues se souviendront de ses sourires, de son dévouement et des valeurs qu'il a transmises avec tant de générosité.

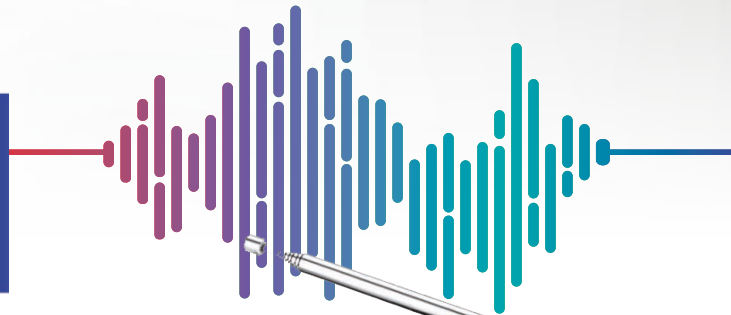
Maintenant, il repose en paix à Sodibanga, dans la terre de ses ancêtres, laissant en héritage les souvenirs précieux de son passage parmi nous. Que son âme repose en parfaite paix, entourée de l'affection et du respect de ceux qui l'ont connu et aimé.

Ange AKOULOZE



FRT

La Fréquence
du Régulateur
des Télécoms



Poste National de la CRTV
Tous les derniers jeudis du mois
18h05

Mo'Radio
Tous les mardis et jeudis **17h**



87.7 Mhz
Web Radio

LA FRÉQUENCE DU RÉGULATEUR DES TÉLÉCOMS (FRT)
est diffusée sur les ondes du Poste National
de la CRTV tous derniers jeudis du mois et sur MO
RADIO les mardis et vendredis.

**Une communication institutionnelle mensuelle axée
sur la Régulation sectorielle avec au menu :**

- Le dossier du mois ;
- La parole aux acteurs ;
- La minute 1515 dédiée aux consommateurs ;
- L'actualité.

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux
pour recevoir des notifications
à chaque nouvelle publication.**

@ART Cameroun



www.art.cm

